

**compétences
attendues**

2^{de}

Français

**TRAVAILLER
EN AUTONOMIE**

*Les connaissances
du programme*

*Les capacités
et compétences*

*Les exercices
avec tous les corrigés*



ellipses

Chapitre 1

***Histoire de la poésie
du Moyen Âge
au xviii^e siècle***

Cours

1 La poésie du Moyen Âge

A La *fin'amor* (XI^e-XIII^e siècles)

La poésie du Moyen Âge reprend les thèmes de l'**amour courtois**, ou *fin'amor*, littéralement « amour pur » en langue d'oc (ou occitan). Les relations entre le chevalier et sa dame prennent pour modèle le système féodal : la dame devient ainsi **suzerain**, tandis que le chevalier devient son **vassal**. L'amant est nécessairement d'une condition inférieure à celle qu'il aime, et qui le guide parfois dans les épreuves. Il doit alors savoir gagner son cœur, en se montrant digne d'elle. Il devra se montrer aussi courageux que respectueux, se donnant tout entier sans rien attendre en retour, en affrontant des épreuves à la fois physiques et morales.

S'il ne peut rien exiger, l'amant pourra cependant être récompensé par la dame si elle le décide : elle peut ainsi lui offrir son amour en retour, lui accorder un baiser, ou enfin le « surplus », expression qui désigne dans la littérature de cette époque le don charnel de soi. La dame doit ainsi aimer qui mérite de l'être, grâce à ses prouesses extraordinaires : la liberté première de la dame tend parfois à disparaître sous l'exigence de réciprocité.

L'amour courtois n'est donc pas un amour chaste, c'est pourquoi il met souvent en scène des amours adultères, avec une femme déjà mariée. Le mariage rend par ailleurs la dame plus inaccessible encore. Cet aspect déplut sévèrement à la chrétienté, qui ne manqua pas de condamner ce courant littéraire à succès.

Cet idéal amoureux fut répandu par les troubadours et les *tobairitz* (femmes troubadours). Souvent, il y a une **équivalence entre l'amoureux et le poète : aimer et chanter devient une seule et même chose**.

Le genre de la *fin'amor* cohabite avec une autre veine poétique, beaucoup plus prosaïque, et qui prend pour objet le quotidien, la politique, en adoptant un ton souvent très satirique, dans une langue qui peut se montrer violente, voire grossière.

Plusieurs grandes figures médiévales se sont ainsi illustrées dans ce genre de la *fin'amor*. Guillaume de Poitiers (1071-1127) est un des premiers grands troubadours dont les œuvres nous sont parvenues. Il s'illustre par ailleurs également dans une poésie moins raffinée. Bernard de Ventadour (deuxième moitié du XII^e siècle) est un autre grand troubadour dont nous avons conservé les œuvres. Lui et Thibaut de Champagne, qui a vécu lors de la première moitié du XIII^e siècle, reprennent les codes de l'amour courtois.

B La poésie du XIV^e au XV^e siècle

Dès le début du XIII^e siècle, la poésie lyrique des troubadours, basée sur la *fin'amor*, décline, pour disparaître presque complètement au XIV^e siècle : l'idéal de l'amour courtois est de plus en plus dissonant par rapport à la réalité politique et économique du pays, qui se trouve marqué par la guerre de Cent Ans.

La **poésie didactique** a quant à elle un succès grandissant. Elle se donne pour but d'étudier des problèmes moraux soulevés par le contexte politique. L'œuvre d'Alain Chartier (1385-1433), le secrétaire du Dauphin, qui deviendra Charles VII, révèle l'évolution des thèmes poétiques aux XIV^e et XV^e siècles. Très pessimiste, il écrit *La Belle Dame sans mercy*, débat entre un amant et sa dame : cette dernière se montre insensible à tous les arguments que lui oppose l'amant, et se montre au final incapable de lui accorder son amour.

Christine de Pizan (1364-vers 1430), grande intellectuelle de son époque, a écrit *Cent Ballades d'Amant et de Dame*. Elle y met en garde les femmes contre les mensonges de cet amour courtois idéalisé, qui peut néanmoins conduire les femmes nobles à tout perdre.

Jusqu'au XIV^e siècle, la poésie était avant tout **narrative**, et ne pouvait se passer d'un récit. Or **au XIV^e siècle, le lyrisme en tant que tel émerge** : le récit tend peu à peu à disparaître de la poésie. Parmi les plus grands poètes de l'époque, on compte Guillaume de Machaut (vers 1300-1377) qui s'illustre aussi bien sur des sujets amoureux que politiques.

Au XV^e siècle, **Charles d'Orléans** (1394-1465) marque l'histoire de la poésie. Il met à l'honneur les formes fixes de la ballade et du rondeau (voir chapitre 2). **François Villon** (vers 1431-1463), auteur de la célèbre « Ballade des pendus », a eu une vie beaucoup plus obscure que Charles d'Orléans, qui était prince. Sa poésie est aussi beaucoup plus révoltée, en opposition aux lois et aux grands de son temps, faisant parfois montre de prosaïsme et de grossièreté.

2 La poésie à la Renaissance

A Les grands rhétoriciens

Les poètes que l'on peut regrouper sous cette appellation (née au XIX^e siècle, alors que l'histoire littéraire se formalise) ne délaissent pas entièrement l'expression des sentiments. Néanmoins, ils accordent une grande importance à ce qu'on appelle aujourd'hui les figures de style. Ils aiment également beaucoup **jouer sur les mots**, favorisant l'homophonie, et jouer sur la rime, qui devient particulièrement sophistiquée.

La prouesse et l'inventivité formelles deviennent des idéaux poétiques à atteindre. Si on retrouve sous leur plume les genres poétiques médiévaux de la ballade ou du rondeau, par exemple, ils mettent particulièrement à l'honneur le **chant royal**, une

forme de cinq strophes à la construction identique, suivies d'un envoi au prince chargé de décerner la récompense (beaucoup de concours de poésie avaient lieu à l'époque).

B L'École lyonnaise

Cette appellation regroupe plusieurs poètes et poétesses ayant vécu à Lyon au XVI^e siècle. On compte parmi eux **Maurice Scève** (vers 1500-vers 1562), **Pernette du Guillet** (vers 1520-1545) ou encore **Louise Labé** (vers 1524-1566 ; même si une controverse littéraire remet aujourd'hui en question l'attribution des œuvres publiées sous son nom – le débat n'est pas tranché).

Ces poètes et poétesses s'inspirent du *Chansonnier* de **Pétrarque**, recueil de **sonnets** qui fit fureur aussi bien en France qu'en Italie. Ils sont également marqués par la redécouverte de Platon (la chute de Constantinople en 1453 entraîne une redécouverte des textes antiques), ce qui favorise une **conception mystique** de l'amour, même si l'expression du désir, notamment dans les *Sonnets* de Louise Labé, n'est pas absente.

C La Pléiade

L'appellation de la Pléiade tire son origine dans la mythologie grecque, puisque ce terme renvoie à la fois aux sept filles d'Atlas et de Pléioné, transformées en une constellation d'étoiles. Il s'agit également du nom que s'étaient donné sept poètes vivant à Alexandrie au III^e siècle avant Jésus-Christ. À la Renaissance, de nombreux poètes se sont rassemblés pour former la **Brigade**. Sept d'entre eux forment un groupe plus petit, qui prend donc le nom de Pléiade.

Ces poètes avaient en commun d'avoir reçu durant leur jeunesse l'enseignement de **Jean Dorat**, au collège de Coqueret : ce maître leur a enseigné **la littérature grecque et latine, mais aussi l'italien**. À la Renaissance, ces savoirs deviennent fondamentaux chez une élite cultivée. Une **émulation autour des textes antiques** apparaît alors : ces poètes entendent s'inspirer des œuvres des auteurs grecs et latins, qu'ils ont lus et relus (c'est le principe d'**innutrition** : ils sont tellement imprégnés de ces œuvres qu'ils s'en inspireront pour créer les leurs). Les poètes de la Pléiade souhaitent copier les auteurs antiques afin de produire des œuvres admirables, qui seront néanmoins écrites en français. Dans une perspective d'émulation collective et de dialogue littéraire, les auteurs **s'imitent également entre eux**, tout comme ils imitent les grands auteurs italiens de l'époque, dont Pétrarque. Si l'inspiration peut apparaître comme un thème littéraire, les auteurs de la Pléiade valorisent énormément le **travail**.

Le but, dans la lignée de **l'ordonnance de Villers-Cotterêts** de 1539 (une ordonnance de François I^{er} visant à faire du français la langue officielle, afin de remplacer le latin, jusqu'alors utilisé par les élites), est de valoriser la langue française, et de la rendre égale ou supérieure en richesse et en beauté à la langue latine. Joachim du Bellay (vers 1522-1560) a ainsi écrit un texte qui fait figure de **manifeste** (c'est-à-dire un texte dans lequel il expose sa conception de la littérature, et les principes qui lui

permettront de créer ses œuvres) : **La Défense et Illustration de la langue française** (1549). Il y défend la valorisation du français, la création de mots pour enrichir la langue, la reprise des formes poétiques antiques (élogie, ode, hymne... voir chapitre 2).

3 La poésie au XVII^e siècle

Après la prolifique production des auteurs de la Pléiade, le XVI^e siècle est marqué par un éclat poétique moindre. Un certain renouveau poétique se fait sentir au XVII^e siècle : la tradition humaniste, renaissante et italianisante est encore très présente, aussi bien dans les thèmes que dans les formes de prédilection (le succès du sonnet ne se dément pas). Mais de nouvelles esthétiques apparaissent.

A La poésie baroque

Le baroque se caractérise par **le mouvement, l'illusion, l'inconstance**. Ces principes sont le reflet d'une société où l'instabilité prévaut (les guerres de religion sévissent, les souverains se succèdent). Les découvertes scientifiques et géographiques récentes bouleversent également la conception du monde.

La violence du monde et l'omniprésence de la mort sont présentes en littérature. Le poète protestant Agrippa d'Aubigné (1552-1630) les évoque dans *Les Tragiques* (1616), recueil de textes poétiques épiques et satiriques dans lesquels il dénonce les atrocités faites aux siens lors des guerres de religion.

Théophile de Viau (1590-1626), dans ses *Œuvres poétiques* (1621-1624), se livre quant à lui à un certain nombre de raffinements, des images étonnantes, une certaine préciosité, qui répondent, elles aussi, à l'esthétique baroque et à son goût pour l'ornementation, visible notamment en architecture.

B La poésie classique

Le classicisme apparaît en réaction au baroque et à sa profusion. Ce mouvement littéraire promeut **un idéal de clarté, de rigueur, de sobriété, d'harmonie**. Le but des œuvres classiques est à la fois de plaire, instruire et émouvoir (*placere, docere et movere*). **Jean de La Fontaine** (1621-1695), avec ses *Fables* (1668-1694), en fait d'ailleurs son principe premier, comme on peut le lire dans « Le Pâtre et le Lion » (*Fables*, livre VI) : « Une morale nue apporte de l'ennui : / Le conte fait passer le précepte avec lui. / En ces sortes de feinte il faut instruire et plaire, / Et conter pour conter me semble peu d'affaire. ».

La **question de l'imitation**, valorisée au XVI^e siècle par les poètes de la Pléiade, revient sur le devant de la scène. Elle suscite néanmoins de nouvelles interrogations, notamment sur l'importance de la création. Deux clans s'opposeront, dans la **Querelle**

des Anciens et des Modernes. Jean de La Fontaine et Nicolas Boileau (1636-1711) sont du côté des Anciens. La Fontaine affirme ainsi « *Mon imitation n'est point un esclavage* ». Les auteurs antiques sont pour eux liés à une idée de perfection, qui crée une émulation, en même temps qu'une envie de transposer ces modèles dans la réalité du xvii^e siècle. Les Modernes au contraire (comme Charles Perrault (1628-1703), auteur de nombreux contes), sont du côté de l'invention pure.

Certains poètes, enfin, se livrent à une **poésie « officielle »**, faite pour plaire aux rois et aux grands personnages du royaume, qui deviennent leurs **mécènes**. Il s'agit donc d'une poésie de Cour, qui valorise les événements importants ou divertit les puissants. C'est le cas des poèmes de François de Malherbe (vers 1555-1628), qui incarne par ailleurs l'idéal de clarté et de rigueur cher aux classiques, faisant coïncider syntaxe et rythme du vers.

Rappel

Lorsqu'on cite un titre de poème, on le met entre guillemets. En revanche, le titre du recueil se souligne (si l'on écrit à la main) ou se met en italique (sur traitement de texte).

4

La poésie du xviii^e siècle

Dans la continuité du xvii^e siècle, la poésie décline. Le siècle des Lumières, passionné par le progrès, la raison, la science, est peu enclin au lyrisme.

Voltaire (1694-1778) a néanmoins écrit plusieurs œuvres poétiques, même si ce ne sont pas elles qui sont les plus connues aujourd'hui. Il a ainsi composé un *Poème sur le désastre de Lisbonne* en 1756, suite au tremblement de terre qui a ravagé la ville en 1755. **La poésie devient le lieu de questionnements, à la fois philosophiques et politiques.**

La poésie connaît néanmoins un **sursaut à la fin du siècle avec André Chénier** (1762-1794), qui annonce le retour en grâce du lyrisme au xix^e siècle, et sera d'ailleurs apprécié des écrivains romantiques. Il imite les poètes antiques dans des *Bucoliques* et des *Élégies*, compose de nombreux poèmes d'amour, et exprime sa peur de la mort dans « La jeune captive », alors qu'il a été emprisonné puis exécuté en 1794 sous la Terreur.

Vers le commentaire composé

Dans un commentaire de texte, les connaissances concernant les mouvements littéraires peuvent vous être utiles de plusieurs façons :

- elles permettent de nourrir votre introduction, notamment la phase d’amorce et la présentation de l’auteur ou de l’autrice ;
- elles permettent de réfléchir sur l’inscription du texte dans une tradition, ou sur son originalité, sur le respect des règles ou l’émancipation de l’auteur ou de l’autrice par rapport à elles ;
- elles permettent d’identifier les *topoi* littéraires plus facilement ;
- elles permettent, enfin, de nourrir une ouverture intelligente en conclusion, en rapprochant le texte de ceux d’auteurs ou d’autrices appartenant au même mouvement littéraire.

5 Rubrique Approfondissement

• Bibliographie

- Christine DE PIZAN, *Cent ballades d’Amant et de Dame*
- Joachim DU BELLAY, *Les Regrets, Les Antiquités de Rome*
- Louise LABÉ, *Sonnets*
- Pierre DE RONSARD, *Les Amours, Sonnets pour Hélène*
- Georges POMPIDOU, *Anthologie de la poésie française*

Exercices

Exercice 1.1

Associer un texte à une esthétique littéraire

Compétences attendues

Compétence I. Utiliser des connaissances littéraires et artistiques

- I-1. Situer des œuvres étudiées dans leur époque et leur contexte, structurer sa culture.
- I-2. Percevoir les constantes d'un genre et l'originalité d'une œuvre.

Compétence III. Analyser

- III-3. Développer un jugement critique à propos d'un ou plusieurs documents en s'appuyant sur ses connaissances littéraires, artistiques, grammaticales.

- En quoi Christine de Pizan prend-elle ses distances ici avec l'idéal de l'amour courtois ?

Ballade XII – La Dame

Si j'étais sûre d'être aimée
 Sans demande ou pensée méprisables
 Et qu'à l'amant il suffit simplement
 D'être appelé doux ami, je ne nie pas
 Que ce fût
 Vie plaisante qu'aimer et qu'elle
 Plût à toute dame, si parfaite soit-elle.
 Mais autrement je crains qu'amour soit fait.

[...] La poétesse ajoute qu'une dame aurait tort de refuser l'amour d'un homme ne la privant pas de son honneur tout en lui restant loyal, puis elle ajoute le refrain (dernier vers de la première strophe).

Pour cela, de peur d'être diffamée
 Ou couverte de honte par tromperie
 Je n'oserais – malgré toutes les assurances reçues –
 Aimer personne, quelque peine qu'on s'en donne.